

Chemise du mémoire

Les candidats doivent remplir cette page puis remettre cette chemise accompagnée de la version finale de leur mémoire à leur superviseur.										
Numéro de session du candidat										
Nom du candidat										
Code de l'établissement										
Nom de l'établissement										
Sessions d'examens	s (mai ou novembre)	MAi	Année	2013						
Matière du Programme du diplôme dans laquelle ce mémoire est inscrit : Etades de la paix et de Conflic (Dans le cas d'un mémoire de langue, précisez la langue et s'il s'agit du groupe 1 ou 2.)										
Titre du mémoire: Aux racines des printemps arabes: le cas de la révolution tunisienne.										
Déclaration du candidat										
Cette déclaration doit être signée par le candidat, sans quoi aucune note finale ne pourra être attribuée.										
Le mémoire ci-joint est le fruit de mon travail personnel (mis à part les conseils permis par le Baccalauréat International que j'ai pu recevoir).										
J'ai signalé tous les emprunts d'idées, d'éléments graphiques ou de paroles, qu'ils aient été communiqués originellement par écrit, visuellement ou oralement.										
Je suis conscient que la longueur maximale fixée pour les mémoires est de 4 000 mots et que les examinateurs ne sont pas tenus de lire au-delà de cette limite.										
Ceci est la version finale de mon mémoire.										
			·							
Signature du candid	at :		E	Date :						

Rapport et déclaration du superviseur.

Le superviseur doit remplir ce rapport, signer la déclaration et remettre au coordonnateur du Programme du diplôme la version définitive du mémoire dans la présente chemise.

Nom du superviseur [en CAPITALES]

Le cas échéant, veuillez décrire le travail du candidat, le contexte dans lequel il a entrepris sa recherche, les difficultés rencontrées et sa façon de les surmonter (voir les pages 13 et 14 du guide Le mémoire). L'entretien de conclusion (ou soutenance) pourra s'avérer utile pour cette tâche. Les remarques du superviseur peuvent aider l'examinateur à attribuer un niveau pour le critère K (évaluation globale). Ne faites aucun commentaire sur les circonstances personnelles défavorables qui auraient pu affecter le candidat. Si le temps passé avec le candidat est égal à zéro, vous devrez l'expliquer et indiquer comment il vous a été possible de vérifier que le mémoire était bien le fruit du travail du candidat en question. Vous pouvez joindre une feuille supplémentaire si l'espace fourni ci-après est insuffisant.

J'ai rencontré jequeléevement pendant le développement de son mémoire. La trové rapidoment son sujet, il plagmait amuite de l'aider à préciser sa pensée et clarifier son argument. Il a presenté plusieux é bancher, ce qui m'a permis de anshaler ses progrès.

Cette déclaration doit être signée par le superviseur, sans quoi aucune note finale ne pourra être attribuée.

J'ai lu la version finale du mémoire qui sera envoyée à l'examinateur.

À ma connaissance, le mémoire constitue le travail authentique du candidat.

J'ai consacré



heures d'encadrement au candidat pour ce mémoire.

Signature du superviseur :

Date:

Formulaire d'évaluation (réservé à l'examinateur)

		Niveau				
Critères d'évaluation		L'examinateur 1	Max.	L'examinateur 2	Max.	L'examinateur 3
A	Question de recherche	2	2		2	
В	Introduction	2	2		2	
C	Recherche	3	4		4	
D	Connaissance et compréhension du sujet étudié		4		4	
En.	Raisonnement		4		4	
diam'r	Utilisation des compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière	2.	4		4	Parameter (Constitution of Constitution of Con
G	Utilisation d'un langage adapté à la matière	2	4		4	
il and	Conclusion	4	2		2	
800000	Présentation formelle		4		4	
J	Résumé	2	2		2	3000 (1) 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1
K	Évaluation globale	2	4		4	
	Total sur 3	6 24				

Aux racines des printemps arabes : le cas de la révolution tunisienne.

<u>Écrit par :</u>

Mémoire en Étude de la paix et des conflits

Présenté à l'Organisation du Baccalauréat International

Dans le cadre du programme du Diplôme du Baccalauréat International

Session: Mai 2013

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
1. Politique 2. Société 3. Économie	6
CONCLUSION	13
BIBLIOGRAPHIE	15

INTRODUCTION

La Tunisie est aujourd'hui connue comme le berceau de la révolution qu'est le printemps arabe. Le 14 janvier 2011, le président de la Tunisie Zine el-Abidine Ben Ali résigne, suite aux révoltes qui ont secoué le pays pendant quelques mois (Basbous, p.88). Cette révolution a engendré une réaction en chaîne et a inspiré des manifestations encore plus grandes chez d'autres pays du monde arabe. Ces révoltes ont vu le jour après l'auto immolation d'un jeune vendeur de fruits et légumes, Mohamed Bouazizi, le 17 décembre 2011 (M.Pollack, p.3). Suite à cet événement, des dizaines de milliers de citoyens tunisiens ont envahi les rues de Sidi Bouzid par solidarité avec Bouazizi, afin de protester contre sa mort et inciter la démission du président Ben Ali.

Ceci étant dit, est-ce que la révolution tunisienne était inévitable? L'hypothèse de travail est que ces révolutions ne pouvaient pas être évitées, puisque toutes les conditions nécessaires étaient présentes; il suffisait seulement un événement déclencheur qui permettra de mettre feu aux révoltes. Cet événement consiste en l'auto immolation du Tunisien Mohammed Bouazîzi. La population tunisienne s'est manifestée contre le traitement qu'a subit Bouazizi. mais a également saisi l'occasion pour manifester contre tous les problèmes présents à l'intérieur du pays. La relation entre le gouvernement et la population était une relation conflictuelle qui présentait un obstacle à une paix durable.

Afin de vérifier l'hypothèse et répondre à la question de recherche présentée, une analyse sera d'abord effectuée sur la politique de la Tunisie, donc sur la corruption, l'absence de la démocratie et la participation citoyenne limitée. Ensuite, une attention particulière sera portée sur la société dans laquelle vivaient les Tunisiens, plus précisément les violations des droits de l'homme, la pression démographique et le désir de modernité. Enfin, il sera intéressant de

prendre en considération l'état économique de l'État tunisien, donc du taux de chômage, la hausse des prix des biens essentiels et le manque d'investissement étranger. Une recherche effectuée grâce à diverses sources, ainsi qu'une analyse des données et des informations obtenues qui concerne les trois aspects à l'étude, permettra de résoudre la problématique.

DÉVELOPPEMENT

Politique

Premièrement, une étude de la politique en Tunisie permettra de mieux comprendre si les révolutions étaient inévitables ou non. La corruption politique, l'absence de la démocratie et la participation des citoyens limitée sont tous des facteurs liés à la politique.

Pour commencer, la corruption politique en Tunisie, plus précisément le népotisme pratiqué par la famille du président Ben Ali, fut une des causes principales du mécontentement des citoyens. La femme de Ben Ali, Leila Trabelsi, n'était pas appréciée par la société tunisienne qui ressentait déjà l'effet de plusieurs problèmes économiques, en raison de sa richesse opulente (Andrew-Gee, 2011). Dans un livre écrit par deux journalistes français, il est mentionné que Belhassen Trabelsi, son fils, a acquérit une spécialité en ce qui concerne l'achat de territoires ou de sites baptisés « historiques », afin de les vendre à de grands propriétaires de compagnies pour des sommes d'argent énormes (Andrew-Gee. 2011). Le peuple tunisien est resté au courant de cela que grâce aux médias qui osaient divulguer la réalité. Cela veut dire qu'évidemment, toute cette corruption politique se passa sans l'accord des Tunisiens, qui ont eu le sentiment que les personnes au pouvoir, les personnes responsables du bien-être de leur pays, agissaient contre eux. Le peuple ne put alors plus leur faire confiance. Aussi, comme expliqué plus tard, ils s'enrichissaient au détriment du peuple tunisien, mais le faisait sous une face cachée, celle qui tente de montrer au monde entier que la situation est correcte. Ceci engendra évidemment la colère auprès des citoyens du pays. Alors, les Tunisiens ont vu l'auto immolation de Bouazizi comme une occasion de

manifester contre cette corruption et démontrer que les richesses appartenaient aussi au peuple.

Pour enchaîner, l'absence de la démocratie joua un rôle primordial, sinon le plus important, en ce qui concerne la décision des Tunisiens à se révolter. Formellement, la Tunisie est une démocratie, impliquant donc l'existence de plusieurs parties, ayant chacun une occasion d'être élu au pouvoir (Black, 2010). Cependant, depuis l'obtention de l'indépendance du pays en 1956, le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) a contrôlé la Tunisie de manière à ce que le pays devienne un des régimes les plus répressifs dans le monde arabe (Black, 2010), Malgré le fait que la Tunisie constituait formellement une démocratie, une inspection de la part de plusieurs groupes promouvant les droits politiques et les droits de la personne a permit de la classifier comme un « régime autoritaire », avec 167 autres pays (Economist, 2008). Donc, pour le reste du monde, la Tunisie est un pays pratiquant la démocratie, mais à l'intérieur du pays. c'est une très différente histoire. Effectivement, les élections étaient planifiées, assurant à Ben Ali un minimum de 89,67% des votes (Basbous, p.93). Plus ces élections deviennent truquées, plus le peuple les tolère, jusqu'à un point intolérable. Comme mentionné par Samer Shehata, un gouvernement très répressif est beaucoup plus fragile qu'un gouvernement semiautoritaire, car si un aspect quelconque faille, tout le reste faille aussi (Jay, 2011). En d'autres mots, plusieurs facteurs, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques, font l'objet de mécontentement chez les Tunisiens. Pourtant, afin d'améliorer ces conditions, il faut avant tout avoir un gouvernement qui accordera une chance égale à chaque citoyen, tout en prenant en considération ses preoccupations. Bref, il faut une véritable démocratie. Les Tunisiens enduraient le gouvernement, espérant que les conditions de vie s'amélioreront. Toutefois, il était nécessaire d'attaquer la source du problème : le gouvernement. La révolte fut alors, en grande partie, le résultat de cette constatation. Effectivement, le jour suivant la démission de Ben Ali, Ahmed al-Hafanaoui cria : Nous avons vieilli dans l'attente de ce jour historique! » (Basbous, p.87). Alors, il

y avait longtemps que les Tunisiens attendaient un tel jour, ou la fin des révoltes instaurera la paix et amènera le changement. Maintenant que la révolte est terminée, il y a de l'espoir que les partis politiques amènent le changement car ils bénéficieront à la fois de la légitimité révolutionnaire et électorale (Basbous, p.109) Ainsi, la coopération entre le gouvernement et le peuple permettra d'accomplir le nécessaire pour retrouver la paix et une vie plaisante.

En dernier lieu, le dernier problème lié à la politique en Tunisie constitue la participation des citoyens limitée. Cette participation limitée est avant tout due au manque de liberté des médias à l'intérieur du pays et des citoyens, qui étaient des utilisateurs quotidiens de l'Internet. Ceux-ci n'étaient pas encouragés à publier des nouvelles ou découvertes qui auraient pu mettre en péril le pouvoir du régime de Ben Ali ou éveiller davantage la conscience des Tunisiens face aux problèmes secouant leur pays. D'ailleurs, « le régime de Ben Ali a maintenu un des niveaux les plus sévères de contrôle sur les médias et le discours public dans la région, un véritable accomplissement dans un Moyen-Orient autoritaire » (Lynch, p.74). Déjà, la liberté d'expression à été rendue quasiment impossible en raison de ces mesures gouvernementales. Tel que mentionné par Clothilde le Coz, directeur de la compagnie Reporters Without Borders, « ils [le régime] bloquaient les sifes web, chassaient des utilisateurs et s'emparaient des adresses » (Andrew-Gee, 2011). The Committe to Protect Journalists rédigèrent plusieurs rapports, qui traitaient des tentatives gouvernementales à voler les mots de passe des comptes de Facebook et Yahoo des journalistes dissidents (O'Brien, 2011). Ceci a éliminé toute liberté de pensée ou d'opposition au régime de la part des citoyens. Si le peuple ne possède pas cette liberté fondamentale, il devient automatiquement impossible pour lui de participer au processus de prise de décisions et de poser des gestes qui pourront améliorer l'état de son pays. Bref, l'État s'est senti trahi après que Ben Ali le transforma en « État policier » (Andrew-Gee, 2011). Plus le régime de Ben Ali demeurait en pouvoir, plus un tel contrôle serré devenait davantage présent et important. Alors, il était nécessaire de se révolter au plutôt possible pour éviter que le problème s'aggrave

davantage. L'auto immolation de Bouazizi fut un signal aux Tunisiens qu'il n'y avait plus de temps à perdre. Le jour ou la révolte a finalement porté fruits, il était devenu évident que l'Internet était une véritable source de libération (Basbous, p.101). Bien que le gouvernement ait grandement limité l'utilisation de l'Internet, l'entêtement des Tunisiens à s'en servir leur a permit de se lier ensemble et d'accomplir l'impossible. Alors, la paix tant souhaitée avait déjà sa place avant les révoltes, à travers l'unisson permise par les médias sociaux, qui s'est démontrée lors des manifestations.

Bref, il est possible de constater que la politique en Tunisie, plus particulièrement la corruption politique, l'absence de la démocratie et la participation des citoyens limitée, était des causes inévitables des révolutions.

Société

Deuxièmement, les facteurs sociaux présents lors du règne de Ben Ali était une des causes des révoltes. Ces facteurs consistent en les violations des droits de l'homme, la pression démographique et un désir de modernité.

En premier lieu, les violations des droits de la personne fut une des causes du mécontentement des citoyens. Afin d'étudier cela, une référence sera faite à la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de l'Organisation des Nations-Unies. Selon l'article 19 de la déclaration :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » (ONU, 1948).

Par contre, les autorités tunisiennes ne permettaient pas cela. Lorsque des journalistes ou des citoyens publiaient, sur un site web, des informations ou opinions qui s'opposaient au régime de Ben Ali, ce dernier les bloquait tous et chassait ces utilisateurs, en s'emparant de leurs adresses, tel que mentionné par

Clothilde le Coz (Andrew-Gee, 2011). Selon *Amnesty International*, « le gouvernement tunisien cache sa vraie facette, en donnant une image positive de la situation des droits de l'homme dans le pays, lorsque les forces autoritaires continuent leur abus sans pitié et non-punis » (Amnesty, 2008). L'article 21 stipule que :

« La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote » (ONU, 1948).

Toutefois, les partis d'opposition n'avaient pas les mêmes droits, en termes de publicité et la publication de leurs opinions. Aussi, le vote n'était pas toujours libre : « À 30 ans, je n'aj jamais participé à une élection libre et je ne sais pas de quoi demain sera fait », regrette Samy, un Tunisois (Slimani, 2011). Depuis l'ascension du régime au pouvoir, ce contrôle devenait de plus en plus grand, ce qui frustrait davantage les Tunisiens. Lorsque Bouazizi fut traité de manière lâche et sans pitié, les Tunisiens se sont éveilles face aux atteintes des droits. Ils se sont rendu conscients qu'une telle réalité existe et se sont manifestés contre le traitement qu'il a subit, mais aussi contre les conditions de vie insupportables subites par eux-mêmes. Lorsque les émeutes ont éclaté à Sidi Bouzid, les manifestants se sont multipliés en grand nombre face à la brutalité du régime policier et ont partagé les images en ligne (Lynch, 75) Cela démontre qu'une grande importance était accordée au traitement brutal, et que les Tunisiens cherchaient par tous les moyens à le combattre et à inciter l'attention internationale. En surmontant cet obstacle, la liberté d'action –comme le vote– et la liberté d'expression deviennent présentes, les permettant de prendre en charge leur propre vie, et donc vivre en paix. Bref, les violations des droits d'homme persistant fut une cause des révolutions, qui a été saisie par les Tunisiens pour instaurer la paix et la liberté.

En deuxième lieu, la pression démographique fut aussi une cause de la révolution. Comme tous les autres pays du monde arabe, plus particulièrement l'Algérie et le Maroc, le nombre de jeunes en Tunisie augmente

considérablement, et une telle augmentation ne montre aucun signe de ralentissement. Au moment des révoltes, la population de la Tunisie était de 10,4 millions d'habitants (Slimani, 2011). 30% de ces habitants ont un âge inférieur à 18 ans et l'âge moyen était de 29 ans (Slimani, 2011). Avec une société de plus en plus jeune, les demandes de celle-ci changent, afin de subvenir aux besoins et d'accommoder cette jeunesse. À l'âge de la jeunesse, la vie change complètement, car les jeunes développent une liberté économique, sociale, politique et familiale. Si ces facteurs sont tous affectés par une mauvaise gérance de la part des personnes au pouvoir, il est certain que la jeunesse ait l'impression que leur vie entière soit en péril. L'incapacité des autorités à accommoder cette jeunesse, ce qui sera élaboré plus tard, causera les démonstrations. Pour enchaîner, la classe politique vieillissante contribua également aux pressions démographiques. Amel Boubekeur mentionne qu'« il ne faut pas réduire ces jeunes à des tubes digestifs. Ils ne demandent pas juste du pain et des emplois, mais un respect des règles du jeu, la fin du népotisme et de la corruption généralisée » (Slimani, 2011). La classe dirigeante est jugée trop vieille et « déconnectée » de la réalité pour subvenir aux besoins des jeunes (Slimani, 2011). Aussi, les jeunes se sentent exclus du processus de prise de décisions, tel qu'expliqué précédemment. L'incapacité des syndicats et des partis politiques à permettre à la classe des jeunes de jouer une partie intégrante dans le développement de leur pays a engendré plusieurs problèmes. Bouazizi, qui était aussi un jeune chômeur, a donné un grand message à la population des jeunes, car son acte a explicitement rendu public la réalité de la jeunesse. Les jeunes ont accordé la priorité à leur avenir, puisque leur génération était défavorisée en tous les aspects, que ce soit le travail, la politique ou la vie financière, et ils ne voulaient que garantir une vie plaisante. La conscience des jeunes face aux problèmes présents a révélé que les conditions ne vont pas s'améliorer à moins qu'un geste concret et collectif soit posé, soit celui de la révolution.

En troisième lieu, un désir de modernité de la part des citoyens tunisiens engendra les révoltes. Dans un monde d'information qui devient de plus en plus dépendant de la technologie, il est essentiel d'offrir la formation adéquate aux étudiants afin que ceux-ci puissent être bien préparés pour les défis qui les attendent. Toutefois, l'éducation en Tunisie, particulièrement l'éducation universitaire et collégiale, ne permet pas complètement cela, même si le taux d'alphabétisation est estimé à 78% (Slimani, 2011). Par conséquent, la jeunesse n'est pas prête à affronter ce monde informatisé et à faire carrière dans des domaines qui sont en évolution constante. Ceci a eu beaucoup de conséquences sur la société, qui seront discutées davantage dans la troisième partie de ce mémoire. Désirant désespérément la modernité, la frustration des jeunes tunisiens devient encore plus présente dû au fait que l'accès aux moyens de communications moderne, tel que l'Internet et Facebook, a réduit la distance à l'occident (Slimani, 2011). Tel qu'expliqué par Khadija Mohsen Finan, « par les médias, l'Europe est à portée de main. En même temps, ils en sont exclus de facto. Dès lors, ils ont le sentiment que la mondialisation se fait non seulement sans eux, mais contre eux » (Slimani, 2011). En d'autres mots, la population tunisienne est devenue consciente qu'elle traîne derrière. Puisque c'était leur propre avenir qui était en péril, elle devait prendre l'initiative par elle-même. Cette prise de conscience a causé les révoltes.

En somme, les violations des droits de la personne, la pression démographique et un désir de modernité sont des facteurs sociaux qui permettent de constater l'inévitabilité des révolutions tunisiennes.

Économie

Troisièmement, l'état économique du pays était un problème qui ne faisait que s'aggraver. Le taux de chômage, la hausse des prix des biens essentiels et

le manque d'investissement étranger étaient tous des causes inévitables des révoltes.

Tout d'abord, le taux de chômage, accompagné par l'impossibilité de travailler (expliquée ci-dessus), engendra le mécontentement des citoyens tunisiens, surtout chez les jeunes. Le chômage des jeunes en Tunisie a atteint un niveau sans précédent. 21.6% des jeunes diplômés, ainsi que 5% des noninstruits, étaient au chômage au moment des révoltes (Slimani, 2011). Puisque le gouvernement ne prévoyait pas une augmentation si considérable de la population des jeunes, « on n'a pas pensé aux mécanismes d'intégration sur le marché du travail », dit Driss Benali, professeur d'économie à l'université Mohammed-V (Slimani, 2011). La situation s'aggrave, car la crise économique mondiale récente élimine tout alternative possible aux jeunes, qui avaient la possibilité d'émigrer vers l'Europe pour commencer une nouvelle vie. La jeunesse tunisienne est devenue consciente du fait que le reste du monde entier est entrain de changer, d'avancer, tandis qu'elle traîne encore derrière. En somme, les jeunes vivaient dans des conditions très difficiles, absorbant tout ce qui leur a été imposé ou limité. Sans même le savoir, ils s'apprêtaient à exploser à n'importe quel moment. Bouazizi était justement la source de cette explosion.

Ensuite, la hausse du prix des biens essentiels a, depuis un temps considérable, beaucoup contribuée au mécontentement social. Il est devenu de plus en plus difficile de se procurer des biens quotidiens, tels que la nourriture. Par exemple, « le prix du lait a doublé seulement dans les quelques mois précédant les révoltes », dit Malika Zeghal, une étudiante tunisienne à l'université de Harvard (Andrew-Gee, 2011). Il est davantage devenu difficile pour les citoyens tunisiens de se procurer la nourriture de bonne qualité, à moins que ceux-ci achètent des produits importés, qui coûtent jusqu'à 30% de plus que les produits fabriqués en Tunisie (S'installer en Tunisie, 2007). Quant au prix de l'essence, celui-ci a également doublé, passant de 0,7dinars/L à 1,32 dinars tunisiens (S'installer en Tunisie, 2007). Le prix du logement a subit une

augmentation de l'ordre de 10% à 15% mentionne Faouzi Ayadi, ce qui rend la location ou l'achat plus difficile pour les jeunes couples mariés de classe moyenne, qui ont un salaire moyen mensuel variant de 600 à 800 dinars, comparativement à une location moyenne mensuelle de 400 à 450 dinars (Pellegrin, 2012). La hausse des prix des biens essentiels affecte encore plus la classe pauvre en Tunisie (ayant un salaire quotidien de moins de 2\$) qui occupe 24,7% (en 2011) de la population tunisienne totale (Tunis Afrique Presse, 2011). Non seulement cette classe pauvre trouve la vie davantage difficile, mais a réalisé que leur qualité de vie ne changera pas pour le bien à moins qu'elle se révolte, tout comme la population des jeunes. Donc, il est possible de constater que, depuis un temps considérable, la situation s'aggrave sans signe de changement et, tel que mentionné plutôt, les syndicats et le gouvernement ne sont pas bien adaptés pour inciter le changement et améliorer les conditions de vie. Pour des citoyens ordinaires, la définition de la paix repose dans des conditions de vie supportables, avec les ressources essentielles abordables. Pour instaurer cette paix nécessaire et tant voulue, ils ont choisit la révolte.

Enfin, le manque d'investissement étranger est une cause économique de la révolution tunisienne. La Tunisie a enregistré une baisse de 24,1% du taux d'investissement étranger en 2011, passant de 763,6 à 579,8 millions de dinars (Studer, 2011). Ce manque d'investissement étranger est causé par une économie non-compétitive et un système d'éducation non-compétitif (tel qu'indiqué précédemment), ainsi qu'une diminution considérable de production chez les secteurs économiques non-pétroliers (Maloney, p.67) La Tunisie n'est pas un producteur de pétrole énorme, comme l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Kuwait ou les Emirates arabes unis (Maloney, p.70). En raison de cela, le pays ne peut pas effectuer la distribution de subventions à la population afin de diminuer les demandes pour la liberté politique et l'égalité sociale, comme le font les grands producteurs de pétroliers ci-dessus (Maloney, p.70). Les compagnies qui désiraient investir en Tunisie avaient des raisons valables pour la prudence. Par exemple, le manque d'emplois modernes dans le pays fait en sorte que

celui-ci ne pourra pas bien traiter les demandes de ces grandes compagnies. Même si la Tunisie a subit une augmentation de 1,5% du GDP, ce manque d'investissement a eu des conséquences directes sur la société tunisienne (Ayari, 2011). En raison de cela, il y a eu une diminution d'emplois, ce qui augmente le taux de chômage le désir de modernité de la part des citoyens tunisiens. L'investissement étranger est une opportunité pour moderniser le pays et par ce fait même, améliorer l'économie et la société, tout en évitant de traîner derrière le reste du monde. En d'autres termes, la diminution de près de 200 millions de dinars d'investissement étranger est un aspect économique affectant directement la société tunisienne. Ce problème ne peut être résolu que si des modifications importantes sont effectuées au système d'éducation et des mesures sont prises pour diminuer le taux de chômage. Or, comme il a été expliqué précédemment. ces problèmes s'aggravent également. Conséquemment, le manque d'investissement étranger fut un problème qui s'est aggravé et qui a affecté d'autres secteurs. Pour des citoyens ordinaires, l'investissement étranger devient une grande importance s'il a des effets directs sur leur propre qualité de vie. Ceci étant dit, il a incité la révolte comme une réaction en chaîne.

Donc, l'état économique, en particulier le taux de chômage, la hausse des biens essentiels et le manque d'investissement étranger, furent des facteurs importants de la révolution.

CONCLUSION

En conclusion, la révolution tunisienne était longtemps dans la fabrication. Les conditions nécessaires à son éveil étaient présents depuis un temps considérable et ne faisaient que s'aggraver. Toutefois, la colère et le mécontentement de la part des citoyens tunisiens ne s'est pas manifestée immédiatement. L'auto immolation du Tunisien Mohammed Bouazizi, suite à un traitement abusif et à la confiscation de biens des autorités tunisiennes, a servi comme élément déclencheur aux révoltes. Il a éveillé la conscience des Tunisiens face à la réalité qu'ils endurent et a aussitôt provoqué leur réaction. C'est cela qui a causé les révoltes, qui étaient un conflit sanglant de grande envergure, mais entreprise pour obtenir la paix.

Premièrement, ils se sont éveillés face à la réalité politique de leur État. La corruption pratiquée par la famille de Ben Ali et son régime étaient un acte de trahison envers le peuple. L'absence d'une véritable démocratie était présente depuis un bon temps, surtout lorsqu'une image fautive était donnée au reste du monde. La participation limitée de la part des citoyens a été causée par l'État policier créé par Ben Ali, ce qui a limité la liberté d'action et d'expression.

Deuxièmement, les facteurs sociaux ont contribué aux révoltes. D'abord, les violations des droits de l'homme a été un problème majeur, car il éliminait les libertés fondamentales. Ensuite, le gouvernement ne s'est pas bien adapté à la pression démographique, plus particulièrement la population croissante de jeunes. Enfin, le désir de modernité était présent depuis longtemps chez les Tunisiens, qui espéraient rester à jour en ce qui concerne le travail et l'éducation.

Troisièmement, le taux de chômage a affecté une grande partie de la population et n'allait pas bientôt s'améliorer sans l'implication des Tunisiens. La

hausse des prix des biens essentiels a eu un impact direct sur des citoyens vivaient déjà dans la pauvreté et dont plusieurs étaient sans travail. Le manque d'investissement étranger a considérablement ralentit la modernisation du pays.

L'auto immolation de Mohammed Bouazizi a servit de flamme qui a mit feu aux révoltes. Cependant, il sera intéressant d'explorer d'autres optiques. Est-ce que la paix obtenue durera longtemps? Est-ce que les Tunisiens auraient manifesté leur colère et amener le changement si un tel événement déclencheur ne s'est pas produit? Si oui, est-ce que le célèbre printemps arabe, une révolution sanglante qui a mérité toute l'attention internationale, aurait vu le jour?

3971 mots

BIBLIOGRAPHIE

Livres

- 1. LYNCH, Marc, *The Arab Uprising*, New York, Public Affairs New York, 2012, 269p.
- 2. BASBOUS, Antoine, *Le tsunami arabe*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2011, 383p.
- 3. MALONEY, Suzanne, « The Economic Dimension », dans M.POLLACK, Kenneth, *The Arab Awakening: America and the Transformation of the Middle East*, Washington D.C., Brookings Institution Press, c2011, p. 66-75
- 4. M. POLLACK, Kenneth, « Introduction », dans M.POLLACK, Kenneth, <u>The Arab Awakening: America and the Transformation of the Middle East</u>, Washington D.C., Brookings Institution Press, c2011, p. 2-9

Documents en ligne

- 5. ONU, *Déclaration universelle des droits de l'homme,* [En ligne], [http://www.un.org/fr/documents/udhr/#], (le 7 septembre, 2012)
- 6. S'installer en Tunisie, *Le coût de la vie en Tunisie*, [En ligne], [http://www.sinstallerentunisie.com/cout-de-la-vie-tunisie-1 4.html], (le 15 septembre, 2012)
- 7. PELLEGRIN, Charles, *Depuis la révolution, les prix de l'immobilier s'envolent,* [En ligne], 2012, [http://nouvelletunisie.blogs.liberation.fr/celsa/2012/05/depuis-la-r%C3%A9volution-les-prix-de-limmobilier-senvolent.html], (le 15 septembre, 2012)
- 8. Agence Tunis Afrique Press, *Le taux de la pauvreté en Tunisie est estimé à 24,7%,* [En ligne], 2011, [http://www.tap.info.tn/fr/fr/societe/emploi/3316-le-taux-de-la-pauvrete-en-tunisie-est-estime-a-247.html], (le 15 septembre, 2012)
- 9. STUDER, Elisabeth, *Tunisie: Perte d'un quart des investissements étrangers,* [En ligne], 2011, [http://www.leblogfinance.com/2011/06/tunisie-perte-dun-quart-des-investissements-etrangers.html], (le 23 septembre, 2012)

- 10. ANDREW-GEE, Eric, *Making sense of Tunisia,* [En ligne], 2011, [http://www.tnr.com/article/world/81611/making-sense-tunisia], (le 23 septembre, 2012)
- 11. O'BRIEN, Danny, *Tunisia invades, censors Facebook, other accounts,* [En ligne], 2011, [http://cpj.org/internet/2011/01/tunisia-invades-censors-facebook-other-accounts.php], (le 7 septembre, 2012)
- 12. Amnesty International, [En ligne], 2008, [http://www.amnesty.org/en/formedia/press-releases/tunisia-human-rights-lip-service-20080623], (le 16 septembre, 2012)
- 13. AYARI, Sadok, *The World Bank: 1.5% GDP growth for Tunisia in 2011,* [En ligne], 2011, [http://www.tunisia-live.net/2011/06/08/15-gdp-growth-for-tunisia-in-2011/], (le 19 septembre, 2012)
- 14. SLIMANI, Leila, *Tunisie: les raisons de la colère*, [En ligne], 2011, [http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2610p017-021.xml3/algerie-media-maroc-santetunisie-les-raisons-de-la-colere.html], (le 3 septembre 2012)
- 15. The Economist, [En ligne], 2008, [http://graphics.eiu.com/PDF/Democracy%20Index%202008.pdf], (le 20 novembre, 2012)
- 16. BLACK, lan, *Amnesty International censures Tunisia over human rights*, [En ligne], 2010, [http://www.guardian.co.uk/world/2010/jul/13/amnesty-criticisestunisia-human-rights], (le 3 septembre 2012)

Film en ligne

17. JAY, Paul (real.). 2011. What Sparked Tunisian Revolution. Film en ligne. The Real News, 15 min.

[http://therealnews.com/t2/index.php?option=com_content&task=view&id=767&It emid=74&jumival=6114]. Consulté le 11 décembre 2012.